



Gérard Leseul

Député de la Seine-Maritime Membre de la Commission Développement durable et aménagement du territoire

COPIE

Monsieur Bertrand Bellanger Président du Conseil Départemental de Seine-Maritime Hôtel du département - Quai Jean-Moulin 76000 Rouen

Barentin, le 7 juillet 2021

Nos réf. 2021-247-3: GL/GS

Monsieur le Président, Che Bestiand

Mon attention a été appelée par Madame Virginie Guillaumet (06 25 27 73 92) résidant 3 bis rue Auguste Vacquerie 76490 Villequier au sujet d'un recours gracieux effectué dans le cadre de l'attribution du Fonds de Solidarité logement.

Depuis le début de la crise sanitaire et du fait de la mise à l'arrêt forcé de son activité en lien avec le secteur événementiel et culturel, Madame Guillaumet est touchée par des difficultés financières qui ne lui permettent plus de régler ses charges courantes telles que les impôts locaux, l'eau ou l'énergie. Sur la période de restrictions des activités culturelles, Madame Guillaumet a accumulé une dette 4182,28€.

Malgré ces difficultés conjoncturelles, Madame Guillaumet reste fortement engagée pour faire vivre la vie culturelle et musicale de nos communes. Il est primordial de protéger les acteurs culturels en cette période de crise pour s'assurer de la préservation de leur activité essentielle.

Je me permets de vous solliciter afin de connaître les solutions qui pourraient être proposées à Madame Guillaumet afin de solder sa dette et poursuivre son activité, notamment via le dispositif du Fonds de Solidarité logement.

Je vous remercie de bien vouloir porter une attention bienveillante au recours gracieux portant sur l'attribution de cette aide.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

heis alicalement,

Gérard LESEUL